

DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52 85064035

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

U7 U9 U11 U13 U15

Nbre d'engagés maximum : 200

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE La Roche sur Yon CODE POSTAL : 85000

TITRE DE L'ÉPREUVE Grand prix de la ville de La Roche sur Yon DATE 02 novembre 2025

CLUB ORGANISATEUR La Roche Vendée Cyclisme

DONNÉES GPS :

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : Interrégionale Départementale Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : Mini Cyclo-cross Piste

Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : Les Terres Noires - 10h30

Lieu et horaires de départ : Les Terres Noires - 11h30

Dans le cas où seule l'épreuve de Régularité est organisée, merci d'indiquer le montant de l'engagement :
..... € (Libre de 0 € à 2 € maxi)

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	1..... km	5' km	10..... H.30...	11..... H.30...
U9	1..... km	7' km	10..... H.30...	11..... H.30...
U11	1..... km	10' km	10..... H.30...	11..... H.30...
U13	1..... km	15' km	10..... H.30...	11..... H.30...
U15 km	 km H..... H.....

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

Dominique BERNAUDEAU, 06 80 04 28 49 - rvc85organisation@gmail.com

Le speaker est :

Amaury.....

A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

Cedric COSSAIS.....

Visa de l'organisateur

La Roche sur Yon Vendée Cyclisme



140, rue Olof Palme
85000 La Roche sur Yon

Tel. 02.51.64.59.00

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional